

IATSE OFFICIEL Bulletin

PREMIER TRIMESTRE 2010 NUMÉRO 627

LETTRE DU PRÉSIDENT

MATTHEW D. LOEB



Changement continu — Organisation et formation en sont la clé

Quand nous consultons les anciens comptes rendus des conventions de notre Alliance, nous constatons à chaque fois à quel point les changements technologiques ont été importants pour les employeurs, les métiers et les membres. Nous pouvons par exemple lire qu'à une certaine époque, des représentants de nos employeurs étaient invités à titre de conférenciers pour nous donner un aperçu de certaines avancées technologiques que leurs compagnies étaient à mettre au point.

En 1986, les délégués à la convention avaient eu droit à une démonstration du nouveau projecteur GE 50-55 et il avait été clair que du personnel devait alors être formé pour opérer et entretenir ce nouvel équipement. Les comptes rendus nous replongent aussi à une époque où l'automatisation des éclairages, du son et des appareils de levage arrivait à nos portes et où il n'était plus rare de rencontrer des opérateurs de laser, d'effets pyrotechniques et autres effets spécialisés. Finalement, ces comptes rendus des conventions nous font revivre l'introduction de la production vidéo, une technologie qui appartient maintenant au passé et qui, dans bien des cas, est devenue obsolète avec l'arrivée des médias numériques.

Quand nous lisons ces comptes rendus, il ressort clairement que les sections locales ont été encouragées encore et encore par mes prédécesseurs à impliquer leurs membres dans des activités de formation et d'apprentissage de ces nouvelles technologies afin de protéger les emplois et la juridiction de cette Alliance.

Dans le monde des technologies, les progrès ne se font pas attendre ; prenons par exemple les plus récents processeurs numériques et la dernière technologie 3D. Les employeurs IATSE utilisent de nouveaux ordinateurs et de nouveaux logiciels qui

améliorent la productivité et tout ça évolue de mois en mois. Pour notre part, nous avons des sections locales qui collaborent avec des collèges et des studios, par exemple au Canada, où des subventions gouvernementales ont permis de créer un centre de recherche qui étudie l'impact du monde numérique sur les industries du cinéma et des jeux vidéo. Plus encore, ce centre se penche sur les dernières avancées, par exemple, sur les systèmes de pré-visualisation animés des scénarios. Cette collaboration ne s'arrête pas à la formation de nos membres pour qu'ils puissent utiliser les nouveaux équipements, elle permet aussi d'aider à la recherche de nouvelles avancées dans le domaine de la technologie numérique. De cette façon, nos membres seront déjà au courant des nouvelles technologies, avant même que les producteurs en prennent connaissance et souhaitent les utiliser. Cette approche proactive prépare nos membres à l'avenir de notre industrie.

Pour rester à l'avant-plan de ces changements continus, nous devons poursuivre la syndicalisation de travailleurs dans tous les secteurs de nos juridictions. Peu importe leur nature, nous devons profiter de ces nouvelles techniques dans notre travail. Nous devons garantir la formation appropriée à nos membres pour conserver le contrôle de nos emplois, qu'ils soient traditionnels ou autres.

Dans ce monde où la technologie et l'automatisation évoluent constamment, nous devons être prêts à affronter tous les défis. Je peux vous assurer que les rapports des conventions futures parleront eux aussi, à leur manière, des changements technologiques de leur époque, car le changement est une constante. Nous devons syndiquer et éduquer les travailleurs si nous voulons réussir dans ce monde où l'évolution technologique est continue.



AVIS OFFICIEL

Le bureau général de l'IATSE tiendra sa réunion régulière du milieu de l'été au Sheraton Philadelphia City Center Hotel, 17th & Race Streets, Philadelphia, Pennsylvania 19103, à partir de 10 h, le lundi 2 août jusqu'au vendredi 6 août 2010. Tous les sujets soumis à l'attention du conseil doivent être acheminés au bureau général au plus tard quinze (15) jours avant les réunions.

Les représentants des sections locales qui désirent assister à ces réunions doivent faire leurs réservations au Sheraton Philadelphia City Center Hotel en appelant à l'hôtel au 1 800 325-3535 ou au 215 448-2000. Le tarif de chambre d'invités pour l'IATSE est de 189 \$ US plus les taxes applicables pour les chambres en occupation simple ou double. Pour obtenir ce tarif privilégié, vous devez identifier votre affiliation à l'IATSE. La date limite pour réserver est fixée au 1^{er} juillet 2010.

La rencontre des employés de scène se tiendra au Sheraton Philadelphia City Center, le 1^{er} août 2010 à 9 h au Philadelphia Ballroom South. Les représentants des techniciens de scène, des habilleurs et des sections locales mixtes sont les bienvenus.

Il y aura un séminaire de formation mercredi, le 4 août 2010 de 14 h à 17 h. D'autres informations suivront à cet effet.

Informations pour assister les dirigeants des sections locales

Pour plusieurs sections locales, c'est au premier trimestre que les nouveaux dirigeants élus débutent dans leurs fonctions. Dans bien des cas, ces dirigeants commencent leur mandat en bénéficiant des conseils des dirigeants précédents, mais il arrive que les informations relatives aux échanges entre la section locale et l'Internationale ne soient pas correctement transmises.

Pour ceux qui seraient dans cette situation, voici une liste des publications qui pourraient vous être utiles et qui sont disponibles au Bureau général de direction.

La constitution et les règlements internationaux

Les délégués aux conventions internationales approuvent les changements apportés à ce document et une nouvelle édition est publiée à tous les quatre ans. Nous en sommes rendus à la 66^e édition, adoptée le 31 juillet 2009, et elle est de couleur bleu pâle. La constitution et les règlements internationaux sont disponibles pour toutes les sections locales au coût de 2,50 \$ l'unité.

Modèle de constitution et de règlements pour les sections locales

À l'origine, l'objectif de ce livret était d'aider les nouvelles sections locales dans l'élaboration de leur première constitution et de leurs règlements initiaux. Toutefois, grâce à sa simplicité, plusieurs sections locales plus anciennes utilisent ce même document lorsque le temps est venu de mettre à jour leur constitution et leurs règlements.

Guide des secrétaires archivistes et trésoriers des sections locales

Ce livret a été conçu pour permettre aux dirigeants locaux de se familiariser avec les procédures requises et avec l'ensemble des tâches et responsabilités liées à leurs occupations.

Conseils pour les membres siégeant sur les comités de discipline des sections locales et règles de conduite lors des auditions

Ce document devrait être utilisé conjointement avec les articles 16 et 17 de la constitution et des règlements internationaux. L'information contenue dans ce livret devrait répondre à la plupart des questions soulevées avant, pendant et après une procédure disciplinaire.

Dépliant d'accueil dans l'IATSE

Ce dépliant présente une brève histoire de l'IA, une description de notre organisation et de nos avantages, de même qu'un message du président Loeb. Le dépliant a été conçu pour permettre aux sections locales d'inclure leurs coordonnées respectives et il est disponible en anglais, en espagnol et en français. Les sections locales peuvent s'en procurer au coût de 30 ¢ l'unité.

Si vous êtes un dirigeant local et que vous désirez recevoir l'une ou l'autre de ces publications, n'hésitez pas à contacter le Bureau général.



DOCUMENTS 2010

Les sections locales qui ont rencontré leurs obligations financières envers l'Internationale et qui ont soumis leurs rapports trimestriels ont déjà reçu leurs documents et leurs cartes de membre pour l'année 2010 à partir de la fin de novembre de l'année dernière.

Si votre section locale n'a toujours pas reçu les documents pour l'année 2010 vous êtes avisés qu'à cette date avancée le rapport du quatrième trimestre 2009 et tous les timbres pour l'année 2009 ainsi que pour le premier trimestre 2010 doivent être payés avant que les documents de l'année 2010 vous soient envoyés.

CHÈQUES PERSONNELS

Afin d'éviter de retarder la procédure d'acceptation des membres, je rappelle aux sections locales que tous les paiements de frais d'inscription et de per capita envoyés à l'Internationale doivent être tirés du compte de banque de la section locale et être faits au nom de I.A.T.S.E.

L'Internationale n'accepte pas les chèques personnels soumis par les personnes qui appliquent pour devenir membre et si nous en recevons, ils sont retournés à la section locale, ce qui retarde les procédures pour les nouvelles applications.



« Si on parvient à protéger la propriété intellectuelle contre la menace insidieuse que constituent le vol et la contrefaçon, Internet pourra devenir un véhicule d'innovation, de création, d'ingéniosité et de travail, au lieu de mettre en péril notre industrie. »

Matthew D. Loeb s'adressant au vice-président Biden des États-Unis.

Les vice-présidents internationaux John M. Lewis et Damien Petti, la déléguée du CLC Kelly Moon, l'assistant du président Sean McGuire, la représentante internationale Julia Neville, le représentant spécial Rick Perotto et le conseiller juridique canadien Bernard Fishbein ont présenté au Bureau général de direction un rapport sur les derniers développements au Canada depuis la dernière rencontre du Bureau général de l'été dernier, à Orlando.

En octobre 2009, la **section locale 129** (Hamilton-scène) a syndiqué les costumiers (qui n'étaient toujours pas représentés) travaillant pour le Hamilton Entertainment & Convention Facilities Inc (HECFI), compagnie qui administre le Copps Coliseum, Hamilton Place et le Centre des congrès d'Hamilton. L'Internationale va aider la section locale à négocier l'intégration des costumiers dans la convention collective existante.

L'Association canadienne des producteurs de cinéma et de télévision (CFTPA) continue de faire des représentations auprès du gouvernement de l'Alberta pour qu'il impose une entente entre le CPFTA et les sections locales 210 et 212. Les représentants du ministère de l'Emploi de l'Alberta, les vice-présidents Lewis et Petti ainsi que des représentants de la **section locale 212** se sont rencontrés à ce sujet en octobre 2009. L'IATSE a alors expliqué pourquoi elle s'opposait à une telle entente. Elle a démontré l'inutilité de négocier une entente avec une entité qui n'exige pas de ses membres d'adhérer à ladite entente. De même, pour l'IA, le véritable agenda du CFTPA, qui est en difficulté financière, c'est de chercher à obtenir (et à bonifier) les pouvoirs qui sont normalement dévolus à un employeur mandaté. Il a été énoncé très clairement que l'IATSE et les sections locales sont toujours prêtes à conclure directement des ententes si les producteurs désirent vraiment une plus grande stabilité et une meilleure capacité de prévoir les budgets.

Comme il a déjà été rapporté, l'Internationale a aidé la **section locale 262** (opérateurs- Montréal) dans sa procédure d'accréditation des employés du multiplex AMC, situé à l'intérieur de l'ancien Forum de Montréal, et elle a aussi aidé à la négociation d'une première entente de travail. Lorsqu'il est apparu que ces négociations seraient infructueuses, l'IA a aidé à l'élaboration de la procédure d'arbitrage, en conformité avec le Code du travail du Québec. L'arbitre devait choisir l'offre finale de l'une des deux parties et dans une décision datée du 14 décembre 2009 l'arbitre a choisi la position défendue par la compagnie. Malgré la déception, il est apparu

que l'employeur avait quand même bonifié ses offres de façon significative avant l'arbitrage afin de rendre sa position plus intéressante aux yeux de l'arbitre. À la fin, la différence entre les deux positions n'était pas si grande et même que la position de l'employeur conférerait à l'entente des améliorations substantielles et significatives.

Comme déjà rapporté au bureau général, l'Internationale s'est aussi occupée de la demande de la **section locale 523** (ville de Québec-scène) visant à transférer vers la section locale 262 la juridiction et le pouvoir de négocier pour ses membres qui sont préposés à l'accueil. Pour plusieurs raisons, le transfert était souhaitable et une entente de service avait déjà été signée par les deux sections locales en avril 2008. Cette entente prévoyait que la section locale 262 allait s'occuper des 160 préposés à l'accueil de la section locale 523. Peu de temps après, le président international a approuvé le transfert. Toutefois, des subtilités contenues dans la loi sur les relations de travail du Québec stipulent que le transfert vers la section locale 262 doit faire l'objet de demandes de transfert par les employés eux-mêmes à l'échéance des conventions collectives de travail avec la section locale 523. Ces demandes ont été appuyées par les membres des deux sections locales et jusqu'à maintenant deux transferts ont été complétés.

L'Internationale a déjà aidé la **section locale 411** (coordinateurs de production de l'Ontario) à renégocier ses ententes avec le CFTPA concernant les opérateurs des *Honey Wagons* et les employés artisans. Tout récemment, l'entente a été signée par une nette majorité. On y trouve non seulement plusieurs améliorations importantes et pertinentes, mais on découvre aussi que les deux ententes ont été consolidées en une seule, ce qui va permettre une meilleure efficacité administrative et donner à l'avenir un plus grand pouvoir de négociation à la section locale.

L'assistant du président Sean McGuire a aidé la **section locale 680** (Halifax) à renégocier son entente de travail avec le Neptune Theatre d'Halifax. En ces temps économiques difficiles,

la section locale a opté pour une entente d'un an qui comporte quand même des améliorations. Quoique refusée une première fois, l'entente a finalement été acceptée à l'unanimité lors d'une deuxième assemblée.

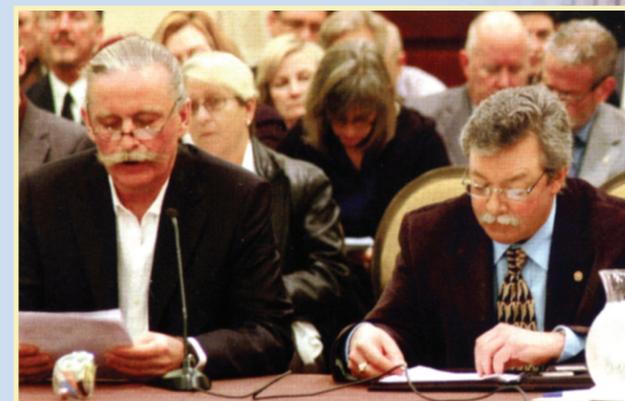
Malgré son jeune âge, la **section locale 828** (artistes scéniques de l'Ontario) poursuit son impressionnante campagne de syndicalisation. Tout récemment, la section locale a obtenu une accréditation pour le Shaw Festival, une importante compagnie de théâtre de répertoire située à Niagara sur le Lac. Les négociations en vue d'une première convention collective se sont avérées difficiles mais, avec l'aide de l'Internationale, une entente a été récemment conclue et les membres obtiennent ainsi des améliorations significatives dont l'élimination des disparités salariales entre les travailleurs. Les membres voteront bientôt au sujet de cette entente.

L'Internationale a prêté main-forte à la **section locale 873** (techniciens du cinéma-Toronto) pour renégocier ses ententes avec les compagnies membres de l'AMPTP. L'entente renégociée correspond aux standards économiques de l'industrie et apporte certains avantages à la section locale. Malheureusement, au moment même où se terminaient ces négociations, les Teamsters ont lancé une campagne dirigée contre cette section locale, ce qui a provoqué beaucoup d'émotions chez les membres et mené au rejet de l'entente. Après avoir été informées de ce rejet ainsi que de la volonté de la section locale de retourner à la table de négociation, les compagnies membres de l'AMPTP ont avisé la section locale 873 qu'elles avaient déjà présenté leur meilleure offre finale et qu'il n'y avait pas de raison de retourner à la table de négociation (et s'ils y retournaient, il n'y avait aucune garantie que l'offre serait maintenue dans un contexte économique défavorable). La section locale a alors tenu un deuxième vote et elle a aussi distribué davantage d'informations sur cette entente et sur d'autres ententes récemment négociées dans ce secteur. Davantage de membres

ont participé au deuxième vote et l'entente a été acceptée par une forte majorité.

L'Internationale a prêté main-forte à la **section locale B-173** (personnel d'accueil-Toronto) pour qu'elle obtienne une entente avec Compass Group North America, la filiale nord-américaine de l'une des plus grosses compagnies d'alimentation au monde. Compass administre maintenant le service des bars du Hamilton Place qui était auparavant inclus dans le contrat de travail de la section locale avec HECFI. Les préposés aux bars deviendront donc des employés de Compass et la compagnie respectera les termes de l'entente collective existante avec HECFI. Par ailleurs, l'entente de la section locale avec HECFI va continuer de s'appliquer aux autres classifications d'emplois.

L'IATSE est de plus en plus impliquée dans les débats publics entourant la réglementation des secteurs du divertissement et de la culture. On se rappellera que le point de vue des travailleurs a longtemps été représenté par d'autres guildes et d'autres syndicats dont les intérêts ne coïncidaient pas toujours avec ceux des membres de l'IATSE. Comme déjà rapporté, l'IATSE a joué un rôle de premier plan dans les diverses initiatives pour combattre le piratage. >>>



Le président de la section locale 471 Ron Colpaart et l'assistant du président Sean McGuire présentent un rapport sur la signature d'une convention collective avec Capital Sport Properties Inc.



>>> Lors des derniers mois, l'IATSE a aussi pris les devants dans les démarches en vue d'obtenir des crédits d'impôt pour aider les troupes de théâtre et les productions en tournée ; ce qui a mené à l'introduction d'un projet de loi privé s'y rapportant dans la législation de l'Ontario. Également, l'IATSE a joué un rôle important lors des auditions publiques sur la création d'un Fonds canadien des médias. Ce Fonds pourrait avoir un impact dramatique sur l'industrie du cinéma et de la télévision. La nécessité d'une plus grande implication politique est devenue évidente et cette réalité exigera une plus grande coopération entre les sections locales et l'Internationale.

Conformément aux résolutions adoptées par les Districts 11 et 12, lors de la convention canadienne de 2008, le travail progresse en vue de coordonner et de consolider les efforts des sections locales pour offrir des soins de santé complémentaires à leurs membres. Comme il a déjà été dit, un comité ad hoc a été créé par l'Internationale avec des représentants des diverses sections locales. Les informations recueillies dans les quatre questionnaires que le comité a distribués au niveau national font présentement l'objet d'analyses. Il est apparu clairement qu'il y a de grandes disparités entre les coûts que les sections locales paient pour les mêmes services. Le pouvoir d'achat combiné des sections locales est supérieur à 15M \$ ce qui pourrait servir de levier pour obtenir des réductions substantielles des coûts. Un second rapport est en préparation pour identifier les diverses stratégies que les sections locales utilisent pour réduire les coûts. Le rapport final indiquera comment mettre en place ce plan national tout en permettant aux sections locales de conserver le contrôle des critères d'admission et le choix des types de couverture. Le pouvoir d'achat du groupe profitera à toutes les sections locales au Canada.

Le plan de retraite de l'industrie canadienne du divertissement (auparavant appelé plan national canadien de retraite) continue de progresser depuis sa création en 2005. Il s'est développé au point où pour la première fois en 2010, avec plus de 13 000 participants et un actif de plus de 89M \$, les frais d'administration (qui avaient été négociés comme une partie des frais d'administration

de la Great West Life de façon à ne pas ajouter de frais additionnels aux membres) devraient générer un surplus, ce qui aura pour effet de rendre le plan autosuffisant. Ces surplus serviront d'abord à rembourser l'Internationale qui a soutenu les coûts d'implantation.

Comme déjà mentionné, l'IATSE (et en particulier la représentante internationale Julia Neville) a travaillé conjointement avec le Conseil des ressources humaines et culturelles du Canada pour établir des règles nationales de sécurité dans l'industrie du cinéma et de la télévision et offrir des cours d'introduction à la sécurité et à l'étiquette sur les plateaux de tournage. Un cours a été développé et il est présentement à l'essai dans des ateliers à Toronto, Regina et Halifax. Un autre atelier est prévu à Montréal dans environ six semaines. Dans ces villes où avaient lieu les ateliers, le niveau de participation des sections locales de l'IATSE a été impressionnant. Les commentaires recueillis suite à ces ateliers mèneront à la version finale du cours qui sera ensuite approuvé par le Conseil national de formation. Une fois approuvé, le cours sera offert sans frais aux sections locales et aux écoles. Il deviendra ainsi le premier cours de formation à être reconnu dans l'ensemble du pays pour l'industrie du cinéma et de la télévision.

L'augmentation des charges de travail au Bureau canadien a nécessité une restructuration. Krista Hurdon, directrice des opérations, assumera dorénavant de plus grandes responsabilités. Elle mènera des investigations sur les opportunités de syndicalisation, elle effectuera des recherches pour soutenir ces démarches et elle représentera l'IATSE lors des diverses rencontres de l'industrie et des organisations du travail. Julie Gladstone devient assistante administrative à temps plein, elle supervisera aussi l'intégration et l'opération des archives informatisées et elle offrira un support additionnel aux représentants internationaux en vue d'améliorer les services offerts aux sections locales canadiennes et à leurs membres.

Encore une fois, le président international a remercié les représentants canadiens pour ce rapport complet et il a pris note de tous ces progrès.

SITUATION DES TRAVAILLEURS SYNDIQUÉS AU CANADA

Chaque année, Statistiques Canada publie, tout juste avant la fête du Travail, un document appelé « Perspectives sur l'emploi et les salaires ». Selon le dernier relevé, des 14,1 millions de travailleurs en 2009, 4,16 millions étaient des membres syndiqués. Ces chiffres démontrent qu'en nombre absolu, l'ensemble de la main-d'oeuvre syndiquée a légèrement régressé en 2008 - mais pas autant que pour l'ensemble des travailleurs. Cette situation se traduit en réalité par une légère augmentation du pourcentage de travailleurs syndiqués qui est maintenant de 29,5% par rapport à 29,4% l'année précédente.

Statistiques Canada a aussi constaté que les taux horaires des travailleurs syndiqués dominant encore largement ceux des travailleurs non syndiqués. En 2008, les travailleurs syndiqués à temps plein gagnaient en moyenne 25,06 \$ de l'heure, comparativement à 21,54 \$

pour les travailleurs non syndiqués. Il y avait aussi de bonnes nouvelles pour les femmes qui se rapprochent de l'équité salariale. Les femmes syndiquées qui travaillent à temps plein gagnent en moyenne 94% du salaire des hommes, comparativement à 81% du salaire pour les femmes qui sont non syndiquées.

L'IATSE continue de surpasser ces chiffres avec des gains substantiels au niveau des adhésions de nouveaux membres. Depuis 1993, le nombre de travailleurs canadiens de l'IATSE a presque triplé : il est passé de 5 500 à 15 000 membres, actuellement. Malgré la situation économique difficile des deux dernières années, l'effectif de l'IATSE a continué d'augmenter de façon soutenue. Cette évolution est due principalement à l'engagement indéfectible des sections locales dans des efforts de syndicalisation des nouvelles salles de spectacle et des productions à petit budget.

BUREAU GÉNÉRAL

MATTHEW D. LOEB
Président international

JAMES B. WOOD
Secrétaire trésorier général
1430 Broadway, 20th Floor
New York NY 10018
Tél. : 212 730-1770
Fax : 212 921-7699

Bureau Canadien
JOHN M. LEWIS
12^e Vice-Président international
Directeur des affaires canadiennes
22, St-Joseph Street
Toronto ONT M4Y 1J9
Tél. : 416 362-3569
Fax : 416 362-3483

Secrétaire du 11^e district
CHERYL BATULIS
2, Neilor Crescent
Toronto ONT M9C 1K4
Tél. : 416-622-9000
Fax : 416-622-0900
iatsedistrict11@sympatico.ca

COMMENT REJOINDRE LES SECTIONS LOCALES

56 > Montréal
CARL BLUTEAU
Secrétaire archiviste
3414, avenue du Parc, bureau 320
Montréal QC H2X 2H5
Tél. : 514 844-7233
Fax : 514 844-5846

262 > Montréal
SYLVAIN BISAILLON
Secrétaire archiviste
3414, avenue du Parc, bureau 320
Montréal QC H2X 2H5
Tél. : 1-866-331-4095
Fax : 514 844-5846
admin@iatselocal262.com

514 > Montréal
IAN LAVOIE
705 rue Bourget, bureau 201
Montréal QC H4C 2M6
Tél. : 514-937-7668
Fax : 514-937-3592

667 > Montréal
CHRISTIAN LEMAY
705 rue Bourget, bureau 201
Montréal QC H4C 2M6
Tél. : 514-937-3667
Fax : 514-937-3592

863 > Montréal
MAUD BERGERON
390, Des Hironnelles
Beloeil QC J3G 6G9
Tél. : 514 944-2916

523 > Québec
ROBERT MASSON
2700, rue Jean-Perrin
Bureau 490
Québec QC G2C 1S9
Tél. : 418-847-6335

849 > Nouveau-Brunswick
ROD DOMINEY
15, McQuade Lake Crescent, 2th Floor
Halifax NB B3S 1C4
Tél. : 902 425-2739
Fax : 902 425-7696

LORRAINE ALLEN
Administratrice
Régime de retraite canadien
de l'industrie du divertissement
22, St. Joseph Street
Toronto ON M4Y 1J9
Tél. : 416-362-2665
Fax : 416-362-2351
www.ceirp.ca

POUR REJOINDRE L'ÉDITEUR

ROBERT CHARBONNEAU
bobcharbonneau@videotron.ca

BULLETIN IATSE
CP 34123, Québec (Québec)
Canada G1G 5X0

